A. D. V. A. S. U. D. C. G. T. **Site: http://advasud.free.fr/**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 juin 2006

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2005

Bonjour à toutes nos adhérentes et à tous nos adhérents et bienvenue aux invités et médias.

Nommer les personnalités

LISTE DES INVITÉS :

⇨ **Personnalités** :

- Madame Michèle DEMESSINE, sénateur
- Monsieur Michel DELEBARE Député et Maire de Dunkerque
- M. Alain PERRET, Sous Préfet à Dunkerque → **Excusé**
- Mme Danièle THINON, Conseiller Général et Adjoint au Maire de Dunkerque
- M. Jean SCHEPMAN, Vice Président du Conseil Général
- M. Dany WALLYN, Conseiller Général
- Maîtres TESSONNIERE ET TOPALOFF,
- M. Bernard WEISBECKER, Maire de Leffrinckoucke
- M. Jean DECOOL, Maire de Ghyvelde
- Un représentant de la Ville de Grande Synthe
- Professeur RAMON – CHR Calmette
- Docteur Evelyne Lelieur – CHD Pneumologue
- Mme Marie Reine MUTEL, directrice de la CPAM
- M. Alain GENESTE, Chef de Service CPAM Accident et Maladies professionnelles
- M. Yves BONJORNIO, Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT
- M. Serge DUFOUR, Responsable confédéral CGT, Santé / Travail
- M. Jean Luc DELAETER, Président association Amiante de Lesieur
- M. Bernard BENOIT. Président association Amiante de la BP
- M. Christian JONVEL, secrétaire Association Amiante du PORT.
- M. Patrice WERWAERDE, secrétaire CE de CEGELEC
- M. J.P. THOOR, secrétaire CGT à l'Usine de Dunes
- Les associations carnavalesques : les Optimistes
- L'UNION LOCALE CGT
- COPENOR
- TOTAL

⇨ **Médias :**

- LA VOIX DU NORD,
- JOURNAL DES FLANDRES,
- LE PHARE DUNKERQUOIS,
- FRANCE BLEUE NORD
- LIBERTE
- DELTA FM

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui sont au nombre de 38.

Présentation des membres :

- Président : Claude TANGE,
- Vice-Président : Paul DHONDT,
- Trésorier :Maurice SCHRAËN,
- Trésorier Adjoint :Christian GOETBLOET
- Secrétariat :
  - ⇨ Georges DE WALSCHE
  - ⇨ Gérard CADIX
  - ⇨ Michel BOLLENGIER
  - ⇨ Antoine VERHEYDE
  - ⇨ Membre honoraire de l'association : Jean Pierre THYBERGHEIN

DEPUIS LA DERNIERE ASSEMBLEE

39 nouveaux adhérents et malheureusement

6 Décès à déplorer :

- Pierre VELGE
- Frantz FRANTZ
- Gilbert JENNEQUIN
- Jean HEMBERT
- Saidi SAIDI
- Hacene BEN KHARRAT

Minute de silence

Nous voici à notre 6ème année de fonctionnement pour notre association. Je voudrais remercier particulièrement toutes les personnes qui au cours de ces six années ont œuvré à la défense matérielle et morale des victimes de l'amiante.

Nous sommes passés de 26 adhérents en 2001 à 350 aujourd'hui, sachant qu'il y a officiellement 380 malades reconnus depuis 1999. En ce qui concerne l'avant 1999, aucun chiffre ne nous a été communiqué. De même Ascométal s'acharne à nier l'existence de ce génocide et ses responsabilités.

Il faut savoir que parmi les 350 adhérents, il y a :

- 6 personnes de CEGELEC
- 4 personnes de COPENOR,
- 2 personnes de la NORMED
- 2 personnes d'AIR LIQUIDE
- 2 Dockers,
- 15 de profession diverses
- …..personnes de chez TOTAL

Des secteurs comme l'aciérie sont touchés à cent pour cent. Des malades d'autres secteurs mouvement, laminoir, forge, usinage, entretien voient moins de pourcentage, mais plus de gravité avec des décès par mésothéliome et la liste ne cesse malheureusement de s'allonger. Nous avons même un ingénieur décédé de l'amiante comme quoi les fibres amiante ne font pas le tri parmi le personnel. Elles attaquent tout le monde.

Pour le fonctionnement :

- Nous continuons nos réunions de bureau tous les 15 jours.

- Nous nous déplaçons régulièrement à Paris pour faire le point avec nos avocats.

- Nous avons tenu un stand au forum des associations de la Ville de Leffrinckoucke.

- Nous avons organisé

* un déplacement à Paris le 15 octobre 2005 avec 2 bus au départ de Dunkerque, pour participer à la grande manifestation avec dépose d'un dossier au Ministère.

* Et un autre déplacement le 28 avril dernier pour participer à la manifestation à Paris, 2 bus également ont été nécessaires.

* Le Président Claude Tange fait parti de la délégation reçue au Ministère

- Nous avons repris la marche des veuves (le 28 janvier et en février 2006)

- Nous avons tenu :

- 2 réunions de travail chez TOTAL (les 9 et 16 novembre 2005)
- 1 journée de travail au Puythouck le 25 novembre 2005, point sur la CMAV, l'IRUS et refonte et mise à jour de notre livre sur l'amiante à l'Usine des Dunes
- Nous avons déposé le dossier de M. VANAECKE Michel au T.G.I. le 18 novembre 2005, avec constitution de partie civile, dépôt de plainte des témoins.
- La Cellule Pôle Santé de la Gendarmerie mène l'enquête, et nous a auditionné ainsi que de nombreux témoins et saisie de documents. C'est un très gros dossier sur lequel nous avons beaucoup travaillé. L'enquête préliminaire se termine, on vous tiendra au courrant des résultats. Ne pas s'affoler si vous étés convoqués.
- 1 manifestation devant le Commissariat de Dunkerque pour déposer le dossier de M. VANAECKE Michel le 25 janvier dernier.
- 4 réunions de travail à l'Union Locale (les 8 février, 6 mars pour le collectif Santé, 19 mai et 9 juin 2006)
- 1 réunion de travail avec M. Jean LE GARREC le 17 février 2006
- Participé à un colloque à Douchy les Mines le 3 mars 2006,
- 1 réunion à Gravelines le 10 mars 2006, rapport de Le Garrec sur la mission information sur les risques et les conséquences de l'exposition à l'amiante.
- 1 réunion à Paris le 13 avril pour préparer la Manifestation du 28 avril
- Plusieurs réunions de travail chez nos avocats, dont celle du 5 mai, concernant les derniers jugements revus à la baisse, point sur les dossiers
- Plusieurs réunions de travail avec le collectif amiante
- Emplacement de la stèle à Dunkerque,
- présence des membres du bureau, pour des A.G. des associations du dunkerquois
- Plusieurs déplacements pour des audiences au TASS de Lille
- Plusieurs déplacements pour des audiences à la Cour d'Appel de Douai
- De nombreuses réunions de travail au bureau de l'Advasud sans oublier nos permanences tous les lundis matins au sous-sol de la Mairie
- Nous avons participé à une rencontre débat avec Michelle DEMESSINE (sénatrice du Nord) le 16 juin 06 : « l'Amiante plus jamais çà ? » et nous sommes invités à la rencontre parlementaire « Santé au Travail » suite à la Commission de l'Assemblée Nationale à la Maison de la Chimie à Paris.

- **PARRAINNAGE** : nous parrainé et aidé à la constitution de leur dossier des personnes de CEGELEC, TOTAL et COPENOR.
- **LA STELE**

- Nous sommes également dans la commission amiante de la CUD où nous défendons les intérêts des Malades et Victimes de l'amiante.
- Une troisième demande de reconnaissance de l'Usine des Dunes a été déposée lors de la dernière manifestation à Paris. A ce Sujet, les politiques et les

responsables gouvernementaux et de l'Etat s'acharnent à ne pas vouloir reconnaître ASCOMETAL Usine des Dunes comme site amianté.
Combien leur faut-il de victimes ?
Combien leur faut-il de décès ? 56 dénombrés en 6 ans et combien avant 1999 ?
Combien en faudra-t-il encore?
- Nous avons aussi participé à toutes les marches des veuves à Dunkerque avec un soutien inconditionnel.
- Nous avons aussi soutenu l'action des ex-dockers dans leur grève de la faim pour être rétablis dans leurs droits.
A ce sujet, la spoliation des victimes de l'amiante devient insoutenable. En effet les responsables, patrons, Etat, Inspection du Travail, Médecin du travail s'ingénient à évacuer la question. Mais surtout leur responsabilité.
Comment peut-on concevoir une indemnisation au rabais alors que déjà 65% du salaire est au rabais pour des travailleurs parce qu'ils ne peuvent même pas subsister avec une indemnisation de misère. Alors que le tribunal du TASS a condamné les patrons à la faute inexcusable dans tous les cas jugés.
Les victimes demandent justice et là cette justice doit être rendue par les politiques qui doivent cesser le double langage et prendre leurs responsabilités au travers de lois qui protègent et indemnisent correctement les victimes et leurs familles.

- Possibilité d'indemnisation supplémentaire pour les personnes reconnues à 5%, jugées et reconnues en faute inexcusable de l'employeur ainsi que les grands malades.

Il ne suffit pas de dire plus jamais çà, il faut que ce soit plus jamais çà !

Enfin, il y a notre action dans les dossiers déposés au Tribunal du TASS

SITUATION DES DOSSIERS Au 31 mai 2006

380 déclarations de maladie professionnelle à ASCOMETAL Usine des Dunes depuis 1999

- 198 dossiers déposés chez nos avocats
- 177 dossiers pour le TASS de Lille
- 13 dossiers pour le FIVA

137 dossiers jugés au TASS de Lille à ce jour qui se répartissent ainsi :

- 106 dossiers jugés et délibérés
  - Faute inexcusable de l'employeur
  - Majoration de la rente et indemnisation des victimes

- 8 dossiers décès jugés
  - Faute inexcusable de l'employeur
  - Majoration de la rente veuve et indemnisation des victimes
  - Enfants mineurs ou âgés indemnisés

- 31 dossiers en cours de délibérés au TASS de Lille

Indemnisation par le TASS de Lille AU 10 AVRIL 2006 pour 10 personnes reconnues à 5 et 10 %:

- 6 000 € + application article 700 qui fixe la somme de 1500 € à verser par l'employeur
- Bien sûr nos avocats font appel donc le jugement passera à la Cour d'Appel de Douai.

A ce jour montant total indemnisé : 8 497 000 € soit 55 736 666 F

SUBVENTIONS ET COTISATION

SUBVENTIONS 2006	ADVASUD CGT
C.U.D.	? €
Ville de Grande Synthe	150 €
Ville de Ghyvelde	100 €
Ville de Leffrinckoucke	1100 €

Nous tenons à remercier pour le versement d'une subvention les villes de Grande Synthe, Leffrinckoucke, Ghyvelde et la CUD. Quant aux autres communes, elles ne répondent même pas à notre courrier. Beaucoup de compassion mais pas de retour financier.

Cela ne fait pas le compte, de plus la cotisation n'est pas à la hauteur des dépenses engendrées pour chaque dossier. Aussi je lance un appel à ceux qui ont certainement omis de penser à la solidarité collective. De toute façon, nous serons dans l'obligation d'agir autrement si cette situation perdure. Néanmoins nous proposons de ne pas augmenter la cotisation 2006-2007. (**Vote**)

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes qui font un don à l'association. Vous devez savoir que le fonctionnement devient de plus en plus onéreux et que les subventions municipales sont bien maigres.

Pour ceux qui ont donné, mille fois encore merci. Nous les officialiserons prochainement.

Retard des cotisations -> Indemnisation complémentaire du FIVA.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la MUTUELLE DE L'USINE DES DUNES pour le maintien de la cotisation au même niveau que les actifs de l'Usine pour les personnes en cessation anticipée amiante.

Nous avons pris l'initiative d'acheter des coupe-vent avec notre sigle « ADVASUD-CGT» et « L'AMIANTE TUE » au dos. Ils sont disponibles au prix coûtant de 15 €.
Nous comptons sur vous pour qu'ils partent.

Je dois aussi parler de la présence des adhérents aux manifestations.
C'est désolant pour ne pas dire grave :

- consacrer 2heures en trois semaines, est-ce de trop pour défendre la mémoire de nos camarades tués par les patrons qui restent impunis pénalement.

Il y a aussi le document édité par les patrons de TOTAL par l'intermédiaire de leur filiale ARKEMA, un document accablant pour leur véritable facette sociale où le mode d'emploi est clairement défini pour ne pas reconnaître les victimes de l'amiante, combattre la faute inexcusable et surtout où il est dit qu'il ne doit pas y avoir d'état d'âme parmi eux.

Bref le parfait bréviaire des patrons : « voyous », « assassins » de milliers d'entre nous sans aucun remords. Alors vous comprendrez qu'il ne faut faire aucun cadeau et que nous devons les traîner devant la justice pénale, c'est la seule chose qu'ils méritent. D'autant qu'avec les 9 milliards d'euros de bénéfice net, ils ont les moyens d'indemniser leurs victimes.

Action en justice,Tribunal Administratif, reconnaissance de l' Usine de Dunes.

LES ATTAQUES CONTRE LES AMIANTES

LES 51 PROPOSITIONS

INFORMATIONS DIVERSES

- Le 2 Septembre se tiendra notre Repas Fraternel.
- Un mot sur la pétition et la lettre aux Députés et Sénateurs.
- Et l'action prévue pour le 30 Septembre.

Le Président demande à l'assemblée générale d'approuver le rapport moral de l'exercice 2005, par un vote à main levée.
L'Assemblée se prononce par un vote à l'unanimité en faveur de l'exercice 2005.
Abstention : 0 voix, contre : 0 voix.
Le rapport 2005 est approuvé.

Le Bilan et Résultats financiers validés par notre contrôleur aux comptes M. Didier COLLET vous sera commenté par notre trésorier M. Maurice SCHRAËN

Je passe la parole à Maurice :

Le trésorier présente son bilan pour approbation par l'Assemblée présente.
Vote à l'unanimité des personnes présentes par main levée.
Le quorum étant atteint, le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Le Président

Claude Tange.